



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du lundi 04 Novembre 2019 à 18h30 au siège du District de la Gironde à Bruges.

Présents : Mme RABOISSON Monique - MM. GRENIER Patrick, Président de la C.D. de l'Arbitrage - BADAUT Serge - BANEY Hubert - RABOISSON Michel - SEINCE Jean-Yves - VAISSEAU Michel - BARRIERE Claude - DUPIOL Alain - DIAS Nelson - GAUDET Michel - LANZERAY Pierre – DIAZ Nelson

Excusés : MM. HAUTIER Benjamin - SANCHEZ Théo - SARRAUTE Romain - LEMAIRE Philippe - ROUMIER Maxime - SOMPS Olivier - VIDAL Patrick - ZOLOTA Samir.

Début des travaux : 18h30 par Monsieur GRENIER Patrick.

La Commission présente ses souhaits de bon rétablissement à Monsieur VIDAL Patrick.

La décision de reporter les rencontres du week-end ayant été prise samedi à 15h00, Monsieur GRENIER Patrick remercie tous les membres de la C.D.A. pour leur implication lors des intempéries des 02 et 03 Novembre.

Il précise que dans l'ensemble il y n'y a pas de problème évident pour les désignations tout en donnant des précisions concernant des cas particuliers de désignations d'Arbitres Assistants.

Il insiste sur le fait qu'en Championnat Régional 3 en complément du central désigné par la Ligue il faut que les désignations comportent dans la mesure du possible un central et un arbitre assistant spécifique.

Il aborde la question des amendes qui sont infligées aux arbitres qui vont leur être notifiées prochainement.

La cellule promotionnelle s'est réunie et a déterminé les arbitres qui vont dépendre de celle-ci. Il est à noter que les arbitres féminines sont hors quota.

Monsieur SOMPS Olivier a pris contact avec tous les jeunes pressentis pour être candidats à la Ligue pour leur expliquer ce qu'on attendait d'eux : suivre les cours sérieusement et de façon assidue, sur le terrain avoir un arbitrage d'un bon niveau et réussir le test physique.

Un listing des arbitres retenus sera présenté lors de la réunion du 16 Décembre.

Il aborde également les problèmes importants rencontrés concernant l'absence des jeunes aux cours de la formation continue. Pour essayer de pallier le problème du transport, les jeunes ont été répartis par groupes géographiques afin qu'ils puissent organiser du co-voiturage.

Pour toute absence à un cours de formation continue une amende de 30 euros sera appliquée.

Une formation continue est prévue pour les arbitres seniors reçus la saison dernière.

Monsieur BARRIERE Claude souligne que Monsieur SOMPS Olivier lui a transmis la liste des arbitres du pôle promotionnel à observer (11 arbitres) et celle des arbitres à intégrer en D3 du fait qu'ils ont l'âge de passer en seniors (6 arbitres).



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Monsieur BARRIERE Claude faisant remarquer que Melle KOCHER Agathe n'a plus que cette saison pour être présentée candidate JAF, la décision sera prise à la C.D.A. du 16 Décembre pour voir auprès de la CRA.

Il aborde la question des arbitres féminines qui ont été intégrées par la Ligue et gérées par cette dernière il souligne que de ce fait le District n'est plus formateur. Il estime que si elles n'arbitrent que des compétitions féminines leur arbitrage va s'appauvrir et précise qu'au niveau de la Fédération on rencontre le problème. De ce fait elles sont prises tous les weekends pour arbitrer le championnat féminin et ne peuvent pas ainsi arbitrer en garçons.

A son avis il faut qu'un courrier soit adressé aux arbitres féminines seniors pour leur demander si elles ne désirent officier que sur des rencontres féminines ou au contraire si elles désirent également officier sur des rencontres masculines.

Monsieur GRENIER Patrick lui indique qu'il est bien prévu que les arbitres Féminines Régionales 2 soient toujours gérées par le district mais que la Ligue pouvait avoir la main si elle le souhaitait.

Monsieur LANZERAY Pierre demande que les candidats Ligue soient désignés sur un tour de coupe de Gironde afin qu'il puisse les accompagner.

Monsieur RABOISSON Michel a des difficultés pour répondre favorablement à la demande de 6 arbitres pour une rencontre de foot adapté car il n'y a pas beaucoup de volontaires...

Un stage de futsal est prévu le samedi 16 Novembre. 10 candidats ont été retenus pour y participer auxquels s'ajouteront les arbitres déjà formés.

Monsieur VAISSEAU Michel intervient sur l'astreinte des 02 et 03 Novembre où il y a eu beaucoup de rencontres reportées.

Un répondeur a été mis en place sur le numéro de l'astreinte.

Monsieur BANEY Hubert indique que les arbitres envoient plus régulièrement leurs rapports à la Commission de Discipline.

Afin de faciliter le travail de la Commission de Discipline, il demande un listing de tous les arbitres du District reprenant leurs noms, prénoms, numéros de téléphone, clubs représentés et leur catégorie.

Monsieur ZOLOTA Samir a demandé au Pôle Juridique que les noms des arbitres qui ne font pas de rapport lorsqu'on leur demande, soient communiqués de façon qu'ils soient sanctionnés et amendés.

Monsieur SEINCE Jean Yves souhaite que la Commission de Discipline lui transmette les dossiers d'agressions, insultes et faits graves.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Monsieur DUPIOL Alain évoque la situation d'arbitres dont le club a disparu et qui sont à la recherche d'un autre.

Monsieur DIAS Nelson aborde les problèmes rencontrés pour la mobilisation des arbitres lors des manifestations organisées par son club, où hormis Mesdemoiselles ELBOUR Savina et ROSSIGNOL Mélissa, les autres ne viennent pas.

Fin de la réunion 20h30

Patrick GRENIER,
Président de la C.D.A.

Monique RABOISSON,
Secrétaire Adjointe de la C.D.A.